



Le Concours Nougat Chabert & Guillot se déroule du **16 janvier au 4 mars 2023 inclus**. C'est un Concours gratuit et sans obligation d'achat. Il se veut convivial et gourmand !

QUI PEUT PARTICIPER ?

Vous vivez en France, vous avez **5 ans et plus** et vous êtes **un.e pâtissier.e amateur**. Les candidats professionnels ne sont donc pas concernés par ce Concours.

Il y aura **deux catégories de candidats : les 5/15 ans et les 16 ans et plus**.

C'est une participation individuelle ou en binôme pour la catégorie des 5 à 15 ans (voir ci-après).

Une seule candidature est possible par foyer (même nom, même adresse).

Les deux gagnantes du Concours de l'année 2022 ne sont pas autorisées à participer en 2023.

Les personnes qui postulent certifient pouvoir **être physiquement à Montélimar le samedi 4 mars de 14h à 18h** pour présenter leur recette et assister à la remise des prix du Jury. Les frais de déplacement sont à la charge des candidats.

En cas de non-respect de ces règles et ce, pendant toute la durée du Concours, Nougat Chabert & Guillot se réserve le droit d'exclure le candidat concerné.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer, il faut adresser à Nougat Chabert & Guillot :

- Votre vidéo de 2 minutes maximum, ou votre texte, **de présentation sur votre passion de la pâtisserie et votre intérêt pour le Nougat**.
- Quelques photos de vos réalisations culinaires sucrées ou salées.

Utilisez tous les moyens à votre disposition pour nous contacter : par mail sur informations@nougat-chabert.com, sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn, messenger...

Vous devez, en même temps que votre vidéo ou votre texte, **préciser vos coordonnées** : civilité, prénom, nom, date de naissance, adresse postale complète, numéro de téléphone et e-mail.

Toute personne mineure doit être accompagnée d'une personne majeure le 4 mars 2023. Lors de votre inscription, il convient donc de transmettre également à Nougat Chabert & Guillot les coordonnées complètes de votre accompagnant.

Seules les candidatures complètes et en un seul envoi seront validées.

COMMENT SE DÉROULE LE CONCOURS ?

Le Concours se déroule en 5 étapes :

1^{ère} ÉTAPE : LES CANDIDATURES

Seules les candidatures reçues au format **vidéo ou texte** seront prises en compte. Cette candidature a pour but de vous permettre de vous présenter, de décrire vos motivations et d'expliquer votre rapport avec la pâtisserie et le nougat.

Vous disposez de 3 semaines pour postuler. **Votre candidature doit donc être envoyée avant le 5 février 2023 à minuit.**

2^{ème} ÉTAPE : LA SÉLECTION

Le service Marketing Nougat Chabert & Guillot visionnera l'ensemble des présentations reçues et sélectionnera **15 candidats**. Les personnes retenues devront envoyer une **photo** portrait au format JPEG ou PNG, de 10 x 15 cm, en 300 DPI par mail afin de permettre à Nougat Chabert & Guillot de communiquer sur les heureux candidats sélectionnés.

Le Concours propose 2 catégories : les 5/15 ans et les 16 ans et plus. Candidatures retenues : 5 dans la catégorie 5/15 ans et 10 dans la catégorie 16 ans et plus.

Nougat Chabert & Guillot prévient les 15 candidats par téléphone et leur envoie à domicile leur « **kit cooking nougat** » par voie postale.

Envoi du kit entre le 7 février et le 11 février 2023.

3^{ème} ÉTAPE : LA PRÉPARATION

Vous effectuez des essais de **recettes** autour du thème « **Le Gâteau d'anniversaire** » et en utilisant au **minimum 2 ingrédients** Nougat Chabert & Guillot sur les 5 produits de votre « Kit Cooking ».

Il est composé de : 400g de crème de Nougat, 240g de brisures de Nougat, 220g de Poudre de Nougat, 320g de Pâte à tartiner « Ganou » et 320g de Pâte à tartiner Nougat Chocolat intense et Noisette.

Vous souhaitez partager vos tests de recettes, pensez à envoyer vos photos à Nougat Chabert & Guillot par mail et à partager vos vidéos sur les réseaux sociaux #175ansnougatchabertetguillot, #nougatchabertguillot et #concourspatisserienougat.

4^{ème} ÉTAPE : LE FINISH

Votre recette est finalisée ! Le 1^{er} mars vous nous envoyez par mail au format texte la recette à présenter au Jury en détaillant : la liste et la quantité des ingrédients, le temps de préparation et de cuisson, le mode opératoire, le montage et la finition de la recette.

5^{ème} ÉTAPE : LA PRÉSENTATION DEVANT LE JURY

Samedi 4 mars 2023, vous devez vous présenter à 14h dans la Boutique « Gournier » Nougat Chabert & Guillot située Avenue de Gournier (face à BUT) tél : 04 75 00 64 84.

Vous devrez avoir préparé au préalable votre recette « **LE GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE** » pour **6 personnes** et prévoir un plat de présentation. Aucune préparation n'est possible sur place.

LE JURY

Le Jury est identique pour les 2 catégories de candidats et se compose de **4 membres**.

Les résultats seront donnés aux alentours de 16h45, heure à laquelle le président du Jury, **Jean-Philippe DULAC remettra les prix aux 2 gagnants**.

PRIX DU CONCOURS :

Les 2 gagnants verront leur **recette imprimée** et mise en avant dans les Boutiques Nougat Chabert & Guillot, sur des animations grand public et professionnelles ainsi que sur les médias digitaux de Nougat Chabert & Guillot actuels (FB, Instagram, LinkedIn, Youtube, site Internet) et à venir tout au long de l'année 2023.

Les 2 gagnants obtiendront également un bon d'achat à valoir pour 2kg de nougats vrac au choix (hors Chocolats Excellence) dans l'une des 4 Boutiques Nougat Chabert & Guillot et un petit ballotin de Chocolats Excellence.

La Maison DULAC réservera un cadeau exclusif aux 2 gagnants.

Un passage à la radio France Bleu Drôme Ardèche permettra aussi aux gagnants de parler leur recette.

DROIT A L'IMAGE

À partir du moment où vous acceptez de participer au 2^{ème} Concours de Pâtisserie Amateur Nougat Chabert & Guillot, vous autorisez d'office l'utilisation, par Nougat Chabert & Guillot et ses partenaires, et ce sans contrepartie financière de votre part, de votre image, vos photos et vidéos relatives au Concours sur les supports de communication (site Internet, réseaux sociaux, tout média, impression...) pour une durée indéterminée.

Nougat Chabert & Guillot se réserve le droit d'annuler le Concours ou de faire évoluer son planning et l'organisation de la journée du 4 mars 2023 ainsi que la nature des prix remis aux gagnants dans la mesure où l'information est donnée sur le site Internet www.nougat-chabert-guillot.com rubrique « Qui sommes-nous ? » > « Concours » dans un délai raisonnable.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) Général sur la Protection des Données 2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Nougat Chabert et Guillot - Service Clientèle - ZAC Les Portes de Provence 4 rue Emile Monier - BP 64 - 26202 Montélimar cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Fait à Montélimar, le 13/01/2023